

Informations clés pour l'investisseur



Le présent document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à bien appréhender la nature et les risques liés à l'investissement dans ce Fonds. Il vous est conseillé de le lire pour décider en toute connaissance de cause d'investir ou non.

Russell Investments Global Bond (Euro Hedged) Fund (« le Fonds »)

Un compartiment de Russell Investment Company II plc (« l'OPCVM ») géré par Russell Investments Ireland Limited

Catégorie B
(ISIN : IE0002414120)

Devise : Euros

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds vise à générer un revenu et une croissance de vos avoirs en investissant dans des obligations du monde entier, sur la base d'un style d'investissement multistratégie.

« Multistratégie » signifie que le Fonds utilise différents gestionnaires de portefeuille et/ou de stratégies gérées par Russell Investments afin de réaliser son objectif. Chaque gestionnaire de portefeuille ou stratégie gérée par Russell Investments adopte un style d'investissement complémentaire, avec une spécialisation sur les marchés obligataires développés.

Le Fonds investit principalement dans des titres obligataires émis par des gouvernements, leurs organismes, des entreprises et des organisations non gouvernementales du monde entier. Le Fonds investit tant dans des pays développés que dans des pays en développement (marchés émergents). L'exposition du Fonds à l'euro sera de 75 % au minimum.

Le Fonds est largement diversifié en termes de pays du monde entier et de devises, avec des maturités variables (durée de détention déterminée d'une obligation). Le Fonds investit dans des obligations qui versent des intérêts à taux fixe ou variable.

Le Fonds peut également investir dans des titres adossés à des crédits hypothécaires et dans des titres adossés à des actifs (titres financiers adossés à des prêts, des baux et autres actifs).

Le Fonds peut investir au maximum 30 % de sa valeur dans des obligations notées « non investment-grade » (de qualité inférieure), mais dont le rendement est élevé (c.-à-d., des créances versant un taux de rendement relativement élevé).

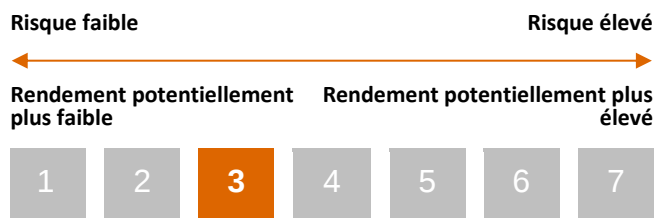
Le Fonds peut gagner une exposition indirecte au marché par l'utilisation de techniques financières spécialisées (connues sous le nom de dérivés). Les dérivés peuvent être utilisés pour gérer les expositions du Fonds, pour réduire le risque ou pour gérer le Fonds de manière plus efficace.

Les revenus du Fonds seront déclarés au titre de dividende, puis réinvestis afin d'augmenter la valeur de vos avoirs.

Vous avez la possibilité de vendre vos actions dans le Fonds tous les jours ouvrés des banques en Irlande. Pour toutes informations complémentaires, veuillez vous reporter à la section intitulée « **Rachats d'Actions** » du prospectus.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs fonds avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque de ce fonds est calculée en fonction des données historiques et basée sur le niveau de volatilité probable des actions du Fonds. La catégorie de risque peut ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque présentée n'est pas garantie et peut varier dans le temps.

Le profil de risque et de rendement est classé selon le niveau de fluctuation historique (c.-à-d. la volatilité) des Valeurs liquidatives de la catégorie d'actions. Dans cette classification, les catégories 1-2 indiquent un niveau faible de fluctuations historiques, les catégories 3-5 indiquent un niveau moyen et les catégories 6-7 indiquent un niveau élevé. Un fonds de catégorie 1 ne constitue pas un investissement sans risque – le risque de perdre vos fonds est faible, mais la possibilité de gains est également limitée.

La catégorie de risque ne tient pas compte des risques importants suivants :

Risque de marché : les cours des obligations peuvent varier à la hausse comme à la baisse en fonction des conditions économiques mondiales, des conditions de change et de taux d'intérêt, ainsi que de la solvabilité (mesurée par les agences de notation) des émetteurs d'obligations. La valeur de vos avoirs peut varier à la baisse comme à la hausse et les investisseurs sont susceptibles de ne pas récupérer le montant initialement investi.

Risque de crédit : le risque existe qu'un émetteur d'obligations ou de titres de créance puisse être dans l'incapacité de payer les intérêts ou

de rembourser sa créance. Le risque est plus important lorsque le Fonds investit dans un titre obligataire ou de créance assorti d'une faible note de crédit, mesurée par les agences de notation. Les obligations dotées d'une faible note de crédit sont jugées de qualité inférieure. Ces obligations peuvent verser un taux d'intérêt (revenu) supérieur au Fonds, mais présentent également un risque de défaut plus important (non-paiement). Il est également possible qu'une obligation soit dégradée (c.-à-d. notée de qualité inférieure) et que la valeur de vos avoirs diminue. La valeur de vos avoirs peut varier à la baisse comme à la hausse.

Risque lié aux dérivés : le Fonds peut utiliser des techniques financières spécialisées (connues sous le nom de dérivés) tant pour réduire ou pour « neutraliser » le risque que pour les besoins d'investissement. La valeur d'un dérivé dépend essentiellement de la performance de l'actif sous-jacent. Une petite variation de valeur de l'actif sous-jacent peut induire une importante variation de valeur du dérivé et peut induire une baisse comme une hausse de valeur.

Pour toutes explications détaillées relatives aux risques, veuillez vous reporter à la section « **Facteurs de risque** » du prospectus.

Frais pour ce Fonds

Les frais versés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Aucuns
Frais de sortie	Aucuns
Il s'agit du montant maximal prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le Fonds sur chaque année	
Frais courants	1,02 %
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	20,00 % de la surperformance du fonds est payable à certains des gestionnaires de portefeuille du Fonds. La commission peut atteindre 20 % de toute hausse de valeur de la part des actifs du Fonds gérés par un gestionnaire de portefeuille. Toute performance négative antérieure également sera prise en compte dans la détermination de la commission (à savoir, le droit de récupération).

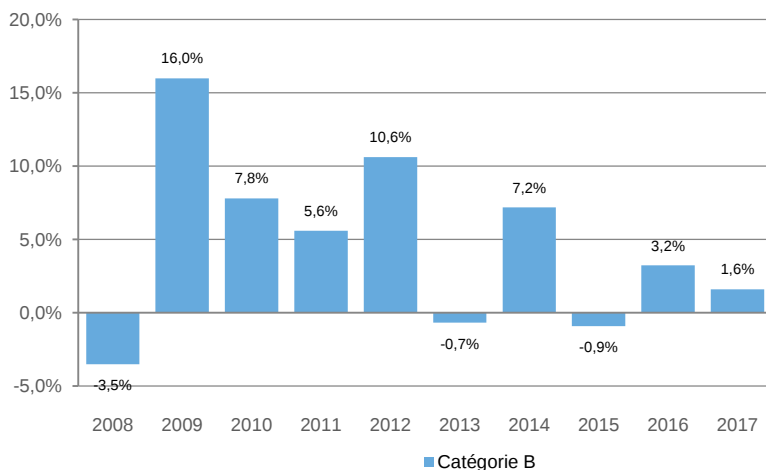
Les **frais d'entrée** et **de sortie** présentés correspondent aux montants maximums. Vous pouvez bénéficier de réductions dans certains cas. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur.

Des frais à hauteur de 5,00 % peuvent être dus sur les échanges d'actions du Fonds pour les actions d'un autre compartiment de l'OPCVM. Aucune **commission de performance** n'a été prélevée sur l'exercice financier antérieur du Fonds clôturé le 31 mars 2017.

Le montant des **frais courants** est basé sur les charges de l'exercice clôturé en décembre 2017. Ce chiffre ne tient pas compte des coûts de transaction du portefeuille (excepté les frais d'entrée/sortie payés sur l'achat/vente d'actions dans d'autres organismes), ni des commissions de performance. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.

Pour toutes informations complémentaires relatives aux frais, veuillez vous reporter à la section « **Commissions et Frais** » du prospectus, disponible sur <https://russellinvestments.com>.

Performance passée



La performance passée ne tiendra pas compte des frais d'entrée, de sortie ou d'échange, mais tiendra compte des frais courants, indiqués dans la section « Frais » ci-dessus.

La performance de cette catégorie est calculée en euros (EUR).

La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le Fonds a été lancé le 14 novembre 2000. Cette catégorie a commencé d'émettre des actions le 14 novembre 2000.

Informations pratiques

Le dépositaire du Fonds est State Street Custodial Services (Ireland) Limited.

Le cours de l'action est publié chaque jour ouvré et disponible en ligne sur www.bloomberg.com.

Les informations complémentaires relatives au Fonds, les copies du prospectus en anglais, en allemand, en français et en italien et des derniers rapports annuel et semestriel en anglais peuvent être obtenues sans frais sur demande écrite à Russell Investments, P.O. Box 786055, Rex House, 10 Regent Street, London SW1Y 4PE, Angleterre. Ces documents sont également disponibles en ligne, sur <https://russellinvestments.com>.

Ce Fonds est assujéti aux lois et réglementations fiscales d'Irlande. Votre pays de résidence peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez consulter votre conseiller financier.

Vous pouvez échanger vos actions contre les actions d'un autre compartiment de l'OPCVM, sous réserve de l'application de frais administratifs de 5 %. Pour toutes informations complémentaires, veuillez vous reporter à la section du prospectus intitulée « **Administration des Compartiments** ».

Ces informations clés pour l'investisseur sont spécifiques à cette catégorie d'actions. Des actions autres que la Catégorie B sont proposées par le Fonds, comme indiqué dans le prospectus. Le prospectus, ainsi que les rapports annuels et semestriels, sont préparés pour l'intégralité de l'OPCVM.

Russell Investments Global Bond (Euro Hedged) Fund est un compartiment de l'OPCVM. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont séparés, à savoir que les actifs d'un compartiment ne peuvent être utilisés pour satisfaire aux obligations d'un autre compartiment.

Russell Investments Ireland Limited engage sa responsabilité sur la seule base des déclarations contenues dans le présent document qui se révéleraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Comme exigé par les lois applicables aux OPCVM, les détails relatifs à la politique de rémunération de Russell Investments Ireland Limited sont disponibles sur : <https://russellinvestments.com/uk/legal/remuneration-policy> et la copie papier sera également mise à disposition à titre gratuit, sur demande.

Ce Fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

Russell Investments Ireland Limited est agréée en Irlande et réglementée par la Banque centrale d'Irlande.

Ces informations clés pour l'investisseur sont exactes en date du 13 février 2018.